

Département du Tarn

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON**

Séance du 09 décembre 2024

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 27.

En exercice : 27.

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUFOUR, Maire.

Qui ont pris part à la délibération : 21.

Date de la convocation : 02/12/2024

Présents : M. DUFOUR Thierry, MME CONDOMINES MAUREL Nadine (Procuration de MME TAMBORINI Christine), M. BOUCHON Christophe, M. De LAGARDE Vincent, MME BOUSQUET Audrey (Procuration de MME LAGHZAOUI Nawal), M. HEIM Philippe, MME BENSETTI Nawel (Procuration de MME BLANCO LIQUIÈRE Caroline), M. KROL Alfred, MME BONNET Céline, M. CACERES Philippe, MME COBOURG Monique (Procuration de M. GOZÉ Émile), M. GAYRARD Alain, M. GOUTY Michel, M. JOUANY Claude, MME MALAQUIN Hélène, M. TROUCHES Michel, MME VERGNES Brigitte.

Date d'affichage : 02/12/2024

Absents excusés : MME TAMBORINI Christine (Procuration à MME CONDOMINES MAUREL Nadine), MME BLANCO LIQUIÈRE Caroline (Procuration à MME BENSETTI Nawel), M. COSQUER Cyril, M. GOZÉ Émile (Procuration à MME COBOURG Monique), MME LAGHZAOUI Nawal (Procuration à MME BOUSQUET Audrey).

Absents : M. ANTOINE Gérard, M. BAYLE Nicolas, MME DUBOIS Océane, M. PAULIN Samuel, M. ROYER Jacques

Secrétaire : M. HEIM Philippe.

N° DEL2024-68 : Dénomination portant sur deux voies de lotissement.

- **Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29 ;
- **Considérant** qu'il appartient au conseil municipal de délibérer sur la dénomination des rues, des places publiques, et des bâtiments publics.
- **Considérant** qu'un lotissement constitué de logements sociaux est en cours de construction par les Maisons Claires lieudit Belbèze sur la parcelle ZN 831 et qu'il convient de donner un nom aux voiries les desservant pour faciliter le repérage, le travail des préposés de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité** :

- **DÉCIDE** d'attribuer
 - le nom de « **Rue Raymond POULIDOR** » à la voirie desservant les habitations situées sur la voie du lotissement des Maisons Claires identifiée « Voie n°1 » sur le plan ci-annexé ;

- le nom de « Rue Lyli HERSE » à la voirie desservant les habitations situées sur la voie du lotissement des Maisons Claires identifiée « Voie n°2 » sur le plan ci-annexé ;

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance

Philippe HEIM

Le Maire

Thierry DUFOUR



VOTES :

Pour : 17 : M. DUFOUR Thierry, MME CONDOMINES MAUREL Nadine (Procuration de MME TAMBORINI Christine), MME TAMBORINI Christine (Procuration à MME CONDOMINES MAUREL Nadine), M. De LAGARDE Vincent, MME BOUSQUET Audrey (Procuration de MME LAGHZAOUI Nawal), MME BENSETTI Nawel (Procuration de MME BLANCO LIQUIÈRE Caroline), MME BLANCO LIQUIÈRE Caroline (Procuration à MME BENSETTI Nawel), MME BONNET Céline, M. CACERES Philippe, MME COBOURG Monique (Procuration de M. GOZÉ Émile), M. GAYRARD Alain, M. GOUTY Michel, M. GOZÉ Émile (Procuration à MME COBOURG Monique), M. JOUANY Claude, MME MALAQUIN Hélène, M. TROUCHES Michel, MME VERGNES Brigitte.

Abstentions : 2 : M. HEIM Philippe, MME MALAQUIN Hélène.

Contre : 2 : M. KROL Alfred, M. BOUCHON Christophe